



Commune de
Tinlot

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Communal
Séance du 14 juin 2023**

Présents :

Madame Christine GUYOT, Bourgmestre;
Monsieur Denis CRAISSE, Monsieur Dominique ALBANESE, Madame Laurence MEDAERTS, échevins;
Madame Christine GOBIET, Présidente du CPAS;
Monsieur Pierre BRUWIER, Monsieur Pierre-Henri LEFEBVRE, Monsieur Grégory RACELLE, Monsieur Thomas DEHOSSAY, Conseillers;
Monsieur Joachim REBIA, Directeur Général f.f.;

Excusés :

Monsieur Pascal LAMER, Monsieur Lorenzo NOVELLO, Monsieur Jean-Luc PETIT, Conseillers;

Séance publique,

UN SERVICE CITOYEN POUR TOUS LES JEUNES - DECISION

Le Conseil Communal,

Vu le code de la Démocratie locale et de la décentralisation;
Considérant que la commune a la volonté de renforcer la participation citoyenne ;
Considérant que cette période d'engagement est extrêmement enrichissante pour celles et ceux qui se lancent dans ces missions : ils acquièrent de l'expérience de vie, on leur donne le temps d'avoir une réflexion sur leur futur, ils apprennent à mieux se connaître, à développer leurs talents, à trouver leur place au sein d'un groupe et d'une société ; Que pour une grande majorité de ces jeunes, il est facile de se rediriger vers un emploi ou une formation par la suite. Des résultats similaires ont été observés dans d'autres pays européens ;
Considérant que « la mise en place de missions de Service Citoyen amplifie les échanges intergénérationnels & interculturels au sein de la commune et de ceux-ci s'approfondit naturellement la cohésion sociale. » ;
Considérant que cette motion est destinée à encourager, recommander, soutenir, défendre, promouvoir un sujet d'actualité qui présente des intérêts communaux par le soutien au dispositif « service citoyen » qui favorise le développement personnel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, critiques et solidaires et favoriser par la même occasion leur perspective d'emploi et de formation;
Sur proposition du Collège communal, en séance du 20/03/2023;

DECIDE à par 7 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. Pierre-Henri LEFEBVRE)

Article 1

De s'engager au niveau 1 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir: signer la Charte d'adhésion au Service Citoyen, engageant la commune de Tinlot à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge.

Article 2

De s'engager au niveau 2 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir: mettre en place des actions d'information afin de promouvoir le Service Citoyen au sein de la population de notre commune et, plus particulièrement, auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Article 3

De demander au Gouvernement fédéral d'instituer un statut légal pour le jeune en Service Citoyen et d'assurer son financement par une action coordonnée entre le fédéral, les régions et communautés.

Article 4

De solliciter le Gouvernement wallon afin qu'il poursuive les engagements pris lors de la législature précédente pour soutenir le projet du Service Citoyen, afin de renforcer ce dispositif en appliquant les mesures définies dans l'accord de gouvernement.

Par le Conseil Communal

Le Directeur Général f.f.
(s) Joachim REBIA



La Bourgmestre
(s) Christine GUYOT

